



CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 24 juin 2026

Le 24 juin 2026 deux mil vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Claude ROYOUN, Maire.

Présents :

M. ROYOUN Claude, Maire.

Mrs : LERAT Éric, FRANC Alexandre, VASSEUR Michel, NICOLAS Guy, HARENGER Sébastien, KATZ Julien.

Mmes : BLANDEAU Karine, BONNET-NJAMKEPO Laurence, DESPLAT Julie, ORTEGA Laëtitia, PRILLARD Julie, LESOURD Marie-Pierre, GARNIER Julie.

Absents excusés :

Mr DUTAILLY Martial donne pouvoir à Mr ROYOUN Claude.

Mme STEPHAN Caroline donne pouvoir à Mme BLANDEAU Karine.

Mr DESITTER Hervé donne pouvoir à Mr LERAT Éric.

Absente :

Mme PORET Elsa et Mr POINCON Michel

Mme BLANDEAU Karine est élue secrétaire de séance. La séance est ouverte à 18h30.

2026 / 46 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire ouvre la séance à 18h30 pour l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Vu le décret n°2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire.

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 5 délégués et 3 suppléants qui seront chargés de l'élection de trois sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire, Claude ROYOUN rappelle qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau est présidé par lui-même et des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents, à savoir Mr NICOLAS Guy et Mr LERAT Éric pour les plus âgés, Mme ORTEGA Laëtitia et Mme GARNIER Julie pour les plus jeunes.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur une même liste qui doit comprendre alternativement un homme et une femme, dans l'ordre de présentation de la liste.

	NOM	Prénom
1	ROYOUX	Claude
2	BLANDEAU	Karine
3	DUTAILLY	Martial
4	PRILLARD	Julie
5	LERAT	Éric
1	LESOURD	Marie-Pierre
2	FRANC	Alexandre
3	ORTEGA	Laëtitia

Le vote aura lieu impérativement à bulletin secret, les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste, les premiers étant délégués et les suivants suppléants.

Après un vote à bulletin secret,

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants : 17

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Nombre de suffrages blancs : 0

La liste obtient 17 Suffrages

Monsieur le Maire proclame élus délégués titulaires, par les membres du Conseil Municipal :

- ROYOUX Claude,
- BLANDEAU Karine,
- DUTAILLY Martial,
- PRILLARD Julie,
- LERAT Éric.

Monsieur le Maire proclame élus délégués suppléants, par les membres du Conseil Municipal :

- LESOURD Marie-Pierre,
- FRANC Alexandre,
- ORTEGA Laëtitia.

Le procès-verbal est dressé, clos et envoyé en Préfecture à 19h15.